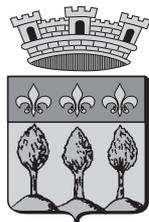


Les Échos

Septembre 2008

Lauranais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES



ÉDITO



3 petits tours et puis s'en va ! L'été fut long à se mettre en place et, déjà nous percevons les signes qui annoncent son prochain déclin : soirées plus courtes, nuits plus fraîches. Cela annonce la rentrée, les vendanges...

Tout au long de l'été, les services municipaux ont œuvré notamment sur le groupe scolaire pour apporter les améliorations souhaitées et dont nous parlerons dans un prochain numéro.

Notre concitoyen, Jean Mas, né le 6 juillet 1908, a fêté ses 100 ans entouré des siens. Le conseil municipal a tenu à lui rendre hommage le jour de la Fête Nationale. Jean a connu tous les événements qui ont marqué la fin du millénaire et bouleversé le monde : la mobilisation de 1914, la première voiture à moteur traversant le village d'Aigues-Vives où il vivait alors, les premiers avions, l'arrivée de l'électricité dans nos villages...

Cela a été pour nous un moment d'émotion que de le voir, pleinement conscient de ce qu'est devenu le monde d'aujourd'hui, lire le journal sans lunettes ou faire les mots fléchés. A l'an prochain, Jean, et portez-vous encore longtemps comme cela.

Le maire,
Jean LOUBAT

Brèves

WIMAX - ADSL

Où en est-on ? cette question récurrente de la part de nombreux Lauranais fait l'objet d'une des principales préoccupations de notre municipalité qui a interrogé depuis plusieurs mois les services compétents. En réponse, le 10 juin, nous apprenions qu'après l'État, ce sont les sociétés privées retenues pour cet équipement qui sont défaillantes.

En effet, dans l'Aude, après une première vague de déploiement de l'ADSL réalisée au titre des départements innovants en partenariat avec France-Telecom et à la charge de cette société, le gouvernement avait choisi de couvrir les zones d'ombre restantes grâce à la technologie WIMAX, en accordant pour cela, une licence d'exploitation aux sociétés Bolloré et Hdr, filiale de TDF, qui aujourd'hui se sont retirées.

Face à cette situation, le Conseil Régional et les départements du Languedoc Roussillon sont d'ores et déjà à la recherche d'une alternative.

Malheureusement, celle-ci devra être financée exclusivement sur nos finances locales sauf si nous parvenons à mobiliser des crédits européens.

M. Marcel Raynaud président du Conseil Général a saisi de ce problème M. Fillon premier ministre, en exigeant une réponse rapide face à ce qu'il considère jusqu'ici être une carence de l'État et des opérateurs privés.

Nous vous tiendrons évidemment au courant des évolutions de ce dossier.

TOUR DE FRANCE DES MOTOS ANCIENNES

Cette grande manifestation se déroulera le 3 septembre dans les rues de notre village. En effet, notre commune a été choisie pour accueillir de nouveau ce tour de France de motos anciennes, qui doit faire étape dans 24 villes, du 23 août au 14 septembre.

Ce sera l'occasion de voir une exposition de motos anciennes (60), de collection en état d'origine ou restaurées, des années 20 aux années 50 ainsi qu'une collection de radios anciennes.

La municipalité accueillera les participants dans l'après-midi, les vigneron (cave coopérative et particulières) proposeront l'apéritif du soir, et le comité des fêtes organisera le repas qui suivra au foyer, repas ouvert à la population (12 euros - s'inscrire à la mairie ou chez les commerçants).

TROPHÉES DES CHAMPIONS

Pour la cinquième année, la Communauté de Communes du Haut-Minervois organise le « Trophée des champions » destiné à récompenser des sportifs ou équipes de sportifs dans toutes les disciplines.

Les critères retenus par catégorie sont : champion et vice-champion national, régional, et départemental.

Les candidatures sont à déposer à la mairie avant le 30 septembre 2008, la remise des trophées s'effectuera le 28 novembre à 18 h 30 au foyer de Rieux-Minervois.

PRÉVENTION DES FEUX

Malgré les recommandations énoncées dans notre dernier journal, certaines personnes n'ont pas encore défriché leurs alentours comme le prévoit la loi (80 m autour des maisons) ; sachez qu'après une mise en demeure restée sans réponse, le maire de la commune a le droit de faire exécuter ces travaux par une entreprise aux frais du contrevenant.

ALTER-TOUR EST PASSÉ À LAURE

A l'occasion d'une halte à Laure après avoir parcouru 2500 km, les cyclistes d'Alter-Tour et leurs sympathisants se sont retrouvés au Domaine de Vignalet chez Nicole et Jean-Baptiste Labadie samedi 26 juillet. Ce ne fut pas moins de 100 personnes qui ont pu ainsi partager le plantureux goûter offert par l'association « Accueil Paysan », tout en parcourant l'exposition dédiée à l'agroécologie et à la résistance aux OGM.

Très peu de villes en France ont pu bénéficier de cette manifestation ; un seul regret, que davantage de personnes du canton n'aient pas profité de cette opportunité.

Mais il reste un recueil très intéressant qui développe ces thèmes : les auxiliaires de culture pour lutter contre la pyrale, recette du purin de plantes, le push (plante qui par son odeur repousse les insectes nuisibles), utilisation du bois fragmenté, les vertus du non-labour, le désherbage thermique,...

Que vous soyez agriculteur, jardinier ou tout simplement amoureux de la nature, vous pourrez retrouver tous ces conseils et solutions écologiques alternatives dans une brochure à votre disposition à la bibliothèque municipale.

STATION D'ÉPURATION DU VILLAGE

Le cabinet d'étude à qui nous avons confié le diagnostic du réseau d'assainissement de Laure a rendu son rapport. La municipalité pourra donc, en toute connaissance de cause, prendre les décisions qui s'imposent au vu des éléments fournis. Nous pensons pouvoir vous donner dans notre prochaine édition le résultat des décisions prises par le conseil municipal.

DIVAGATION DES CHIENS

Nous vous rappelons que la divagation des animaux domestiques est interdite. Les propriétaires de chiens sont tenus de surveiller leurs animaux qui, outre les désagréments infligés à l'ensemble de la population par leurs déjections et leurs aboiements, peuvent présenter un danger pour autrui. Les propriétaires sont toujours tenus pour responsables des dégâts. Nous faisons appel au civisme de chacun pour la tranquillité et la sécurité de tous.

DATE D'OUVERTURE DE LA CHASSE

Ouverture générale le 14 septembre, sauf dans les vignes ; partout à partir du 5 octobre.

Chasse aux sangliers : ouverture le 17 août sauf dans les vignes à moins d'avoir une autorisation écrite du propriétaire.

ENVIRONNEMENT - AIDE À LA PLANTATION DES VÉGÉTAUX

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'environnement, le conseil général de l'Aude met à la disposition des collectivités et des particuliers, des plans issus de ses pépinières départementales et ce, gratuitement. Les particuliers peuvent donc s'adresser au Service espace naturel (04 68 11 67 86) qui leur communiquera un contrat spécifique à leurs projets. Essences disponibles : érable, amandier sauvage, cyprès, frêne, chêne, romarin, laurier-tain, pin parasol...

ÉVEIL ET LOISIRS

L'assemblée générale de l'association Eveil et Loisirs s'est déroulée le 4 juillet 2008 à la maison des associations.

Au cours de celle-ci ont été évoqués les manifestations qui se sont produites dans l'année avec un franc succès : l'exposition de peinture enfants/adultes du mois de mai et le gala de danse le 24 juin lors de la fête locale du village.

Un remerciement particulier à tous les membres actifs du bureau pour leur dévouement ainsi qu'au Foot-ball Club du Haut-Minervois pour la mise à disposition de son local lors de la soirée de clôture de l'assemblée.

Elle rappelle à toute la population que les différents ateliers proposés, à savoir :

- Sculpture
- Peinture sur soie
- Dessin
- Danse
- Ateliers créatifs
- Conversations anglaises,

reprennent la première semaine d'octobre et vous fait part de l'**ouverture de 2 nouveaux ateliers** :

- Travail du carton : création d'objets et de meubles à partir de recyclage de carton
- Initiation à la dégustation des vins : éveiller nos papilles gustatives au plaisir du vin.

Pour tout renseignement ou toute inscription : des prospectus seront mis à votre disposition chez les commerçants du village et à la mairie et vous pouvez contacter le bureau au :

- 08 77 99 64 67 chez Sandra Teisseyre
- 04 68 78 37 63 chez Marie Gonzalez
- 04 68 78 25 37 chez Martine Pastor.

CLAE

En fonction des demandes, les horaires d'ouverture du CLAE pourront être avancés de 30 minutes, le matin, pour accueillir les enfants pendant les vendanges. Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en mairie avant le 5 septembre.

QUELQUES RAPPELS PRATIQUES

Heures d'ouvertures

- La poste : Tous les matins de 8 h 45 à 11 h 30 du lundi au vendredi
Samedi de 10 h 30 à 11 h 45.
- Déchèterie du Tinal : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h sauf dimanche.
- Bibliothèque : Lundi de 16 h à 18 h - Mercredi de 14 h à 16 h
Samedi de 10 h à 12 h.

- Mairie : 8h-12h et de 14h-19h sauf samedi et dimanche.
- Médecin : de 9 h à 11 h et de 16 h à 20 h
sauf le mardi et samedi après midi, sans rendez-vous.
- Boulangerie : de 6h30 à 12h30 et de 17 h à 19h15 toute la semaine
sauf le mardi et de 7 h à 12h30 le dimanche.